### REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSO/PLCP)

# RAPPORT GENERAL DE L ATELIER DE PARTAGE

DES ETUDES COMPARATIVES SUR LES

INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE, ET LA STRATEGIE

DE COMMUNICATION, LE SYSTEME DE

SUIVI ET LACARTOGRAPHIE DES PLCP

NGOR DIARAMA LES 27 ET 28 JUIN 2006

#### Introduction

Conformément à ses missions, la CSO/MFDS, après la restitution des études thématiques sur le renforcement des capacités et les AGR, a réalisé par la suite des études comparatives sur les infrastructures de base et la stratégie de communication des différents PLCP. Elle a également mis au point un système de suivi et une cartographie des réalisations projets et programmes de lutte contre la pauvreté.

Dans le contexte de révision du DSRP, de l'évaluation des OMD et de l'élaboration du programme décennal du MFDS, la cellule, avec l'appui du PAREP, a organisé un atelier de partage avec la participation des projets, des acteurs et de partenaires institutionnels les 27-28 juin 2006.

Le présent rapport général s'articule autour des points suivants :

- Cérémonie d'ouverture
- Restitution des études et les grands points de discussions
- Les réponses et clarifications
- Conclusion et recommandations.

### I. <u>Cérémonie d'ouverture</u>

Deux allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie d'ouverture : celle du coordonnateur de la CSO/MFDS et celle de M. le Directeur de cabinet du Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social représentant Mme le Ministre empêchée.

### 11. Allocution du coordonnateur de la CSO

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Ousmane KA, le coordonnateur de la CSO/PLCP, après avoir fait une présentation sommaire de la Cellule, a insisté sur les points suivants :

- ✓ l'intérêt stratégique des études de capitalisation réalisées par la Cellule et portant sur des thématiques majeures des PLCP
- ✓ la prise en charge de la méthode de gestion axée sur les résultats qui justifie ces exercices de capitalisation entrepris par la cellule
- ✓ la clarification des objectifs poursuivis par la Cellule à travers la capitalisation de ces expériences à savoir : l'identification des bonnes pratiques et des contraintes dans les processus de mise en œuvre des PLCP, l'harmonisation et la modélisation des modes opératoires

Après avoir présenté les excuses de Mme le Ministre empêchée, Monsieur Mar LO, le directeur de cabinet a félicité la CSO/PLCP pour son initiative et la qualité du travail abattu. Il a tenu également à remercier les participants à l'atelier, plus particulièrement les partenaires au développement qui ont apporté leur appui au processus de capitalisation. Il a en outre mis l'accent sur l'intérêt stratégique des études menées tout en insistant plus particulièrement sur la composante infrastructures de base, non seulement en raison de sa forte visibilité dans les processus de réduction de la pauvreté, mais également du fait qu'il s'agit d'une option fondamentale du Gouvernement.

Dans sa conclusion, Monsieur le Directeur de Cabinet a souhaité que l'atelier puisse déboucher sur des conclusions pertinentes en vue d'une meilleure harmonisation des approches et des démarches développées par les PLCP et d'un renforcement des moyens d'action de la Cellule.

# II. <u>Restitution des études et points de discussions de la première journée</u>

Après l'introduction des travaux par le Président de séance (TDR et agenda), les deux études portant sur les infrastructurels de base et la cartographie ont été successivement présentées par les consultants. Les présentations ont été globalement structurées autour des quatre axes suivants :

- √ les objectifs
- √ la méthodologie
- √ les résultats obtenus
- √ les perspectives et/ou recommandations

A la suite des présentations, une synthèse des principaux résultats des études a été faite par le modérateur. Il a globalement insisté sur l'intérêt des études qui, selon lui, ont permis de dépister les bonnes et les mauvaises pratiques identifiées dans le cadre de la mise en œuvre des 3 grands projets focalisés sur la lutte contre la pauvreté (AFDS, PAREP, PLCP). Il a également fait le constat, sur la base de

la présentation de l'étude sur les infrastructures, que ces projets n'ont pas les mêmes logiques d'intervention et se déploient souvent dans des zones différentes. En ce qui concerne la cartographie, le modérateur a surtout apprécié le fait que les réalisations des PLCP soient géo référencées, constituant ainsi un puissant outil de plaidoyer, d'évaluation ex-post et pouvant déboucher sur la réalisation des ATLAS des programmes de lutte contre la pauvreté.

Les discussions ouvertes à la suite de la synthèse ont essentiellement porté sur l'étude relative aux infrastructures. L'étude sur la cartographie a été appréciée comme étant un puissant outil de plaidoyer et de visualisation des réalisations des PLCP. Les principales observations émises sur le rapport portant sur les infrastructures se sont focalisées sur :

- √ la méthodologie
- √ les coûts des infrastructures
- √ les problèmes liés au transfert et à la pérennisation
- ✓ les bonnes pratiques

### 2.1. La méthodologie

Les principales observations émises sur ce point ont porté sur les remarques suivantes:

- l'étude a davantage exploité les sources documentaires qu'elle n'a pris en compte les informations de terrain ;
- les points de vue des bénéficiaires sur les coûts des infrastructures, sur les dispositifs de pérennisation mis en place n'ont pas été ressortis;
- la comparaison n'est pas souvent possible surtout au niveau du secteur de l'éducation où il existe des plans types;
- les procédures de réalisation des infrastructures n'ont pas été bien analysées au triple plan de la sélection, de l'exécution et du contrôle,

### 2.2. Les coûts des infrastructures

Les principales remarques ont porté sur les points suivants :

une extrême variété des coûts marquée souvent par des écarts importants selon les programmes et selon les types d'infrastructures alors qu'il existe des normes: cette situation s'expliquerait par le fait que le consultant a présenté des coûts globaux impliquant à la fois les coûts de réalisation de l'infrastructure, les équipements, la formation, les coûts liés à l'intermédiation etc. Il a été ainsi souligné que pour bien comparer les coûts, il faut disposer du coût unitaire au m2 (ces coûts n'étaient pas disponibles au démarrage de l'étude à l'AFDS).

Problème lié au fait de présenter des coûts sur de ouvrages qui n'ont pas la même typologie

A la lumière de ces observations, les recommandations et suggestions suivantes ont été ont été formulées :

- approfondir l'analyse des problèmes liés aux coûts
- faire des propositions qui permettent d'avoir des économies d'échelle dans la réalisation des infrastructures
- approfondir l'analyse des coûts en distinguant les coûts intrinsèques à l'infrastructure et les coûts d'approche
- clarifier les coûts des projets concernés dans le secteur de l'hydraulique

## 2.3. Transfert/appropriation/pérennisation

Les points de discussion ont essentiellement porté sur :

- les problèmes liés au transfert du patrimoine en assurant les jonctions ou les transitions nécessaires entre les OCB et les collectivités locales surtout à la fermeture des projets
- l'existence probable d'une différence d'appropriation selon les cibles de la sélection à la pérennisation de l'infrastructure
- la prise en compte de la participation des communautés à toutes les étapes du processus est un élément de pérennisation des résultats des projets

une fois que la question de la viabilité de l'infrastructure est réglée, la pérennisation relève davantage de capacités financières qu'institutionnelles

A la lumière de ces observations, les recommandations et suggestions suivantes ont été formulées ;

- renforcer les synergies entre le DSRP et les différents projets et tirer profit de la décentralisation du BCI
- approfondir la réflexion sur les réformes institutionnelles à engager en termes de prise en charge de la maintenance des infrastructures

### 2.4. Les bonnes pratiques

Les discussions et contributions ont porté sur :

- la nécessité de revoir la corrélation établie dans le rapport entre la qualité de l'infrastructure et la maîtrise d'ouvrages délégués
- la possibilité de capitaliser les bonnes pratiques à partir de canevas types, de prototypes et de modèles standard

Au terme des échanges portant sur ce point, l'atelier a recommandé d'approfondir la réflexion sur l'expérience de l'AFDS en matière de maîtrise d'ouvrage délégué.

Sur un certain nombre de points de discussions soulevés, le consultant a apporté des éléments réponses dont les plus importants sont :

- sur le plan méthodologique, tous les groupes cibles ont été pris en compte (projets, partenaires, bénéficiaires)
- l'infrastructure constitue la porte d'entrée de l'étude

- l'exercice de comparaison était très difficile surtout s'il faut comparer de infrastructures totalement différentes (ex : case des tout petits construits par le PLCP et salles de classe construites par le PAREP et l'AFDS)
- les coûts présentés dans l'étude sont agrégés et concernent un paquet de services (infrastructure, équipement, maintenance, formation)
- les écarts notés dans les délais de réalisation des infrastructures sont souvent liés à la situation géographique et au différentiel de transport)
- il n'y a pas de problème de pérennisation, mais de financement pour régler les amortissements
- les charges structurelles doivent être prises en charge par les CL puisqu'elles dépassent largement les capacités des OCB.

En ce qui concerne l'étude sur la cartographie, les clarifications suivantes ont été apportées :

tout le dispositif est mis en place pour faire le plus difficile : il existe un référentiel en matière d'accès aux services sociaux de base pour les 14 000 villages répertoriés en 2002.

On peut transformer cette cartographie en système d'information comme outil de prise de décision. L'équipe a toutefois été confrontée à deux difficultés :

- une bonne caractérisation de la pauvreté (indice de pauvreté)
- l'accessibilité aux services sociaux de base et la contribution des PLCP étant entendu que ce sont les infrastructures réalisées qui ont été cartographiées

## En conclusion pour cette journée

Globalement au terme de cette première journée, les échanges ont été, pour l'essentiel, très enrichissants aussi bien pour les participants que pour les consultants qui ont réalisé les études. Ils ont permis de réfléchir sur des problématiques très hardies portant aussi bien sur les aspects méthodologiques liés à ce type d'études que sur les questions de coûts, de transferts et de pérennisation des infrastructures. Les participants ont, enfin, pris la mesure de tout le profit que l'on peut tirer de ces études en termes de capitalisation et de renforcement des acquis des Projets et programmes de lutte contre la pauvreté.

# III. Restitution des études de la deuxième journée et points de discussions

Le système de suivi et les stratégies de communication sont des éléments transversaux intégrant le dispositif institutionnel. A cet effet, ils devraient favoriser l'implication de la participation, l'appropriation des actions et des résultats par l'ensemble des acteurs et partenaires. Les participants ont ainsi mis en évidence l'importance et la pertinence de ces composantes.

## 3.1 <u>Le système de suivi</u>.

Même si chaque projet a son système de suivi, la CSO/PLCP, dans le contexte de fin de cycle de certains projets, devra être plus outillé pour accompagner la pérennisation des acquis des projets. Ainsi cette composante a-t-elle été présentée en deux étapes :

 une présentation sommaire de la Cellule de suivi afin de familiariser les participants avec le dispositif institutionnel qui assure l'ancrage des PLCP et du dispositif de suivi • une présentation du système d'information à travers : le contexte, les besoins de la Cellule en termes de visibilité sur les indicateurs, l'environnement technique de l'application, les objectifs de l'application, les fonctionnalités de l'application et les évolutions futures. Le centre de ressources de la CSO a été également présenté aux participants

### 3.2. la stratégie de communication

La présentation du rapport a mis l'accent sur

- les objectifs de l'étude
- la méthodologie adoptée
- l'analyse des résultats
- les activités de communication

Au terme de ces présentations, le modérateur a fait une contribution pour monter que le système d'information entre parfaitement dans le cadre du travail qu'effectue l'Agence informatisée de l'Etat (ADI) qui a mis en place l'intranet gouvernemental. Les services de l'état peuvent ainsi se téléphoner sans passer par le Réseau de la Sonatel

# IV. les points de discussions, contributions et recommandations

### 4.1. Sur le système de suivi

Les principales observations, contributions et suggestions faites à la suite de la présentation du rapport ont porté sur la typologie des indicateurs et le dispositif de collecte. Il a été demandé de préciser s'il s'agit d'indicateurs d'intrants ou d'indicateurs d'extrants. Le dispositif de collecte et de remontée de l'information à la base mérite également d'être précisé.

En termes de recommandations et de suggestions, les participants ont mis l'accent sur :

- ♦ la nécessité de renforcer la visibilité de la Cellule par le rapprochement avec le Réseau des Parlementaires en population et développement même si des projets comme l'AFDS et le PLCP/BAD sont bien connus des députés;
- renforcer les passerelles entre la CSO/MFDS et celle du Ministère des Finances pour capitaliser les acquis des projets de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP

### 4.2. Sur la stratégie de communication

Des questions ont été posées sur le choix des cibles et des zones étudiées. Il a été demandé également que le Consultant prenne en compte, en ce qui concerne le PAREP, les réunions organisées tous les trois mois à l'intention du bailleur qui permettent de passer en revue le cadre de résultats stratégiques. Ces réunions sont des moments forts de communication qu'il importe de prendre en compte dans le rapport. Dans tous les cas, le volet communication est l'un des maillons faibles du programme compte tenue de la modicité des ressources qui lui sont affectées.

## V. Eléments de réponses apportées par les consultants

### 4.1. Sur le système de suivi

La consultante a d'emblée précisé qu'elle était confrontée à un problème méthodologique lié à l'approche choisie : faut-il aller vers les zones d'intervention ou isoler l'intervention de chaque projet ? Sur la typologie des indicateurs, elle a précisé que chaque projet a son système de suivi

et qu'il était retenu de ne pas se substituer aux projets. Les indicateurs choisis sont :

- des indicateurs de réalisation
- des indicateurs de conditions critiques
- des indicateurs de performance des PLCP et de la Cellule

En ce qui concerne le dispositif de collecte dans le cadre du système d'information, c'est au niveau des AGR que se trouve la difficulté : qui des projets ou des SFD doit les renseigner ? dans tous les cas, une fois que le système est décentralisé, son alimentation en données ne se posera pas. Au niveau régional, les données pourraient être saisies directement.

### 4.2. Sur la stratégie de communication

En réponse aux questions soulevées, le consultant a précisé que le choix des zones a été fait de manière délibérée. La rencontre avec les partenaires n'a pas été menée de manière systématique faute de temps. Le rapport date de plus de 6 mois, ce qui pose le problème de son actualisation.

#### Conclusion

Au terme de ces deux jours d'échanges, les objectifs de l'atelier ont été largement atteints. Les études réalisées et notamment le système d'information permettent une bonne visibilité des activités de la Cellule. L'atelier a ouvert des pistes intéressantes sur le partenariat avec les parlementaires qu'il convient d'approfondir.

En tout état de cause, il importe pour la Cellule de tirer les leçons d'une expérience vécue afin de donner au Gouvernement du Sénégal une base

de négociation. De ce point de vue, on peut dire que ce pari a été largement relevé.